

Immobilier

INFORMATIONS

CODE PRODUIT :
DIC022P

PUBLIC CONCERNÉ :
Notaires et collaborateurs

NIVEAU :
Initiation

DURÉE :
1,0 jour (7,0 heures)

PRÉREQUIS
AUCUN PRÉREQUIS EXIGÉ. IL S'AGIT D'UN STAGE DÉBUTANT. TOUTEFOIS, DES CONNAISSANCES DE BASE EN FISCALITÉ VOUS AIDERONT À SUIVRE CE STAGE PLUS CONFORTABLEMENT. UN QUIZ DE POSITIONNEMENT VOUS PERMETTRA DE TESTER VOS CONNAISSANCES.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé
L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur.

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur
Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie.

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public.

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme.

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES

RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant. Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence).

Évaluation à chaud à l'issue de la formation : Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire.

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Initiation aux mécanismes de la TVA immobilière : les clés pour sécuriser vos premiers dossiers

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :
- Appréhender les principales notions en matière de TVA et les mécanismes du droit à déduction
 - Analyser le régime fiscal d'une opération immobilière simple

FORMATEURS



Maître Anthony ROUSTAN



Maître Cécilia BURGAUD



Monsieur Denis ROCHE



Madame Juliette MOLINIER



Monsieur Olivier PECQUEUR

CONTENU :

INTRODUCTION – LES MÉCANISMES RÉGISSANT LA TVA

- Déterminer si une opération immobilière relève du champ d'application de la TVA
- Les opérations imposables
- La notion d'assujetti
- Les activités locatives et différentes optis

QUALIFIER FISCALEMENT UN BIEN IMMOBILIER POUR DÉTERMINER LE RÉGIME D'IMPOSITION DE LA VENTE

- Les terrains à bâtir
- Les immeubles neufs ou assimilés
- Les autres biens et droits

LE FAIT GÉNÉRATEUR ET LA DATE D'EXIGIBILITÉ

- Intérêt de la distinction
- Principes et exceptions (VIR, VEFA)

L'ASSIETTE ET LE TAUX D'IMPOSITION

- TVA sur prix / TVA sur marge
- Les différents taux de TVA applicables

LA DÉDUCTION

- Principes
- Naissance du droit à déduction
- Qu'est-ce qu'une régularisation et en quoi celle-ci peut impacter le régime d'une vente immobilière ?
- La transmission d'une universalité de biens

L'ASPECT DÉCLARATIF

A quoi ressemble une CA3 ?

CAS PRATIQUES